

Rapport du jury de certification

Langues et cultures de l'antiquité

Session 2018

Si les parcours des candidats sont variés, il apparaît cependant, pour cette session 2018, que les candidats sont dans leur grande majorité, des professeurs de Lettres modernes ayant déjà une expérience de l'enseignement des LCA.

1. Finalités et enjeux de la certification complémentaire LCA

Avant d'établir le bilan de la session, le jury tient à rappeler les enjeux de la certification en LCA et à préciser aux regards de quels critères les candidats sont évalués.

L'objectif de la certification complémentaire LCA est de « favoriser au sein des établissements scolaires une offre complémentaire d'enseignement des langues anciennes là où le recrutement de professeurs de lettres classiques issus des concours ne suffit pas à couvrir les besoins. »

Le jury a donc mission d'évaluer les connaissances et compétences suivantes :

« - la culture antique du candidat (connaissance de l'histoire, de la géographie, de la littérature et des arts, etc.) ;

- la connaissance de la langue ancienne concernée (latin ou grec) dans ses différentes composantes : lexicale, morphologie, syntaxe, stylistique, prosodie ;

- la connaissance du développement de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité dans le système scolaire, et des programmes en cours ;

- la capacité à concevoir une séquence d'enseignement efficace qui combine les différentes perspectives de la discipline, et à en expliciter les finalités.

- la connaissance des spécificités de la pédagogie des LCA : travail en équipe, interdisciplinarité, dynamique de projet. » [BO 12, 22 mars 2018]

Le jury attend donc que les candidats témoignent d'un socle solide de connaissances langagières et culturelles, d'une bonne maîtrise des ressources qu'ils peuvent utiliser pour rendre compte des productions culturelles de l'Antiquité, de compétences didactiques et pédagogiques et d'une bonne connaissance du contexte dans lequel s'inscrit aujourd'hui l'enseignement des LCA.

Le jury tient donc à lever toute ambiguïté sur certaines confusions que laissent transparaître les prestations de certains candidats :

a) plusieurs d'entre eux ont motivé leur présence devant le jury par la volonté d'obtenir la certification de manière à avoir accès à des formations leur permettant de construire des connaissances linguistiques ou de les consolider, et de construire leurs compétences en didactique des LCA. Mais il est rappelé aux candidats que la certification est une validation de connaissances et de compétences construites par le candidat avant de se présenter à la certification.

b) Si la pédagogie par projet est une composante essentielle de l'enseignement des LCA et l'inscription du professeur dans un travail collaboratif important, il est rappelé que la certification complémentaire

en Langues et Cultures de l'Antiquité est une épreuve individuelle et que le dossier, l'exposé et l'entretien doivent permettre d'éclairer le jury quant aux compétences langagières, linguistiques et culturelles de chaque candidat, travaillant en groupe ou non, évaluées de manière autonome.

c) Plusieurs candidats ont envisagé leur certification en LCA comme ciblée et limitée à un ou deux niveaux d'enseignement. Mais le jury évalue la capacité d'un candidat à assurer l'enseignement des LCA sur l'ensemble des cycles de formation (collège et lycée) ; il est complètement contraire à l'esprit de la certification telle qu'elle est actuellement définie d'envisager qu'elle puisse être restreinte à une seule classe ou encore à un établissement précis. Le jury rappelle qu'il doit se prononcer sur l'aptitude du candidat à intervenir en LCA sur tous les niveaux du collège et du lycée.

2. Bilan

- Dossier

Les dossiers étaient la plupart du temps construits en trois parties: le candidat présentait son cursus en tant que latiniste/helléniste, avant de revenir sur ses motivations, puis de présenter un projet de séance ou de séquence motivé dans l'économie de la progression annuelle, voire de cycle.

Si le déroulé de la séance devait permettre d'en comprendre les objectifs et l'organisation, il était intéressant de présenter, en plus des documents du professeur, les documents tels qu'ils étaient distribués aux élèves de manière à faire apparaître la construction pédagogique du projet. Il a aussi été apprécié que tous les documents complémentaires permettant de travailler les textes figurent dans le dossier.

- Exposé

L'exposé des candidats pouvait s'appuyer sur le dossier proposé et les différentes parties qui y étaient développées.

Le jury attendait alors que le candidat, par son explication orale, rende notamment perceptible le rôle que jouent les élèves dans la construction de leurs connaissances et compétences via les documents construits par le professeur et les séquences et progressions élaborées.

Certains candidats ont aussi choisi, après s'être présentés en reprenant des éléments de leur dossier, de présenter un projet de séance/séquence différent de celui présenté dans le dossier: le jury a apprécié cette démarche quand les visées pédagogique et didactique d'une telle organisation ont été explicitées.

-Entretien

Compétences linguistiques

Le jury a procédé en deux temps pour s'assurer des capacités linguistiques des candidats : il a été demandé à chacun non seulement de revenir sur la traduction d'un texte proposé par le candidat dans son dossier mais aussi de réagir devant deux ou trois lignes d'un texte qui lui était inconnu présenté en édition bilingue.

Ainsi, le jury cherchait à s'assurer de la maîtrise que les candidats avaient des textes proposés dans le dossier, c'est-à-dire théoriquement proposés aux élèves dans le cadre de la séquence ou de la séance présentée. Ce texte était donc choisi par le candidat en tant qu'objet de réflexion pour ses élèves. Aussi a-t-il été fort étonnant et fort décevant, de constater que des candidats ne maîtrisent pas la langue des textes qu'ils font étudier à leurs élèves.

De la même manière, la première approche d'un texte qui ne figurait pas dans le dossier avait pour finalité de permettre aux membres du jury d'observer les capacités du candidat à mobiliser ses connaissances linguistiques. Il a alors été demandé d'analyser une forme verbale (mode et temps d'un verbe) ou une structure syntaxique idiomatique (ablatif absolu en latin par exemple). Les repérages et analyses de quelques formes morphologiques ou structures syntaxiques relevaient de compétences

de base en langues anciennes. Le cas échéant, les candidats ont été invités à proposer une traduction littérale ou à expliquer la traduction bilingue qui leur était fournie.

Si plusieurs candidats ont réussi à mobiliser leurs connaissances pour analyser et traduire de façon pertinente, d'autres réponses ou silences éloquentes ont montré l'embarras des candidats face aux faits linguistiques les plus courants.

De la même manière, il a été à plusieurs reprises demandé aux professeurs de réfléchir à la scansion d'un vers en hexamètre dactylique : l'exercice est au programme du lycée. Malheureusement, peu de candidats ont réussi à scander ces vers. Or, il est rappelé aux candidats, même si leur expérience s'est jusqu'alors construite dans le cadre du collège, que la certification leur permettrait de travailler, dans le futur, auprès de lycéens.

Compétences culturelles

Le jury a constaté, chez la plupart des candidats, une appétence profonde pour les cultures antiques et des connaissances indéniables en la matière. Certains ont fait la démonstration de connaissances, historiques et philosophiques notamment, solides.

Plusieurs candidats ont d'ailleurs exprimé leurs inquiétudes du fait du décalage qu'eux-mêmes discernent entre leurs connaissances culturelles et leurs compétences linguistiques.

Le jury a d'autant plus été étonné de faire le constat de l'ignorance de certains récits mythologiques fondateurs alors que le candidat présentait une séance dont le texte central portait sur une liste des dieux et de leurs fonctions.

Analyse didactique et pédagogique

Le jury attendait ici des candidats qu'ils aient une attitude réflexive quant à leurs pratiques au regard des didactique et pédagogie des LCA.

Le latin et le grec sont des langues, et ce sont essentiellement les textes authentiques qui doivent permettre d'entrer dans la culture antique. Texte, image -animée ou non-, recherches doivent conjointement étayer les compétences culturelles et linguistiques en construction chez les élèves.

Trop de candidats ne font pas la différence entre lecture et traduction d'un texte authentique. Les différentes modalités de prise en charge d'un texte sont souvent ignorées au profit d'une version pure et simple. Le travail sur les mots transparents, en 5^{ème} notamment, est trop souvent considéré comme le moyen d'entrer dans cette version en s'appuyant sur des mots connus, plus que comme le moyen d'une élaboration véritable d'hypothèses de lecture nourrissant de manière concomitante une éventuelle traduction ainsi que le commentaire -qui ne doit pas être nécessairement postérieur à la traduction.

L'économie des séances, séquences et progressions doit créer un parcours d'apprentissages cohérent dans les domaines linguistiques et culturels, qu'il faut réfléchir en amont. Cela ne doit évidemment pas constituer un obstacle à une élaboration différenciée des séances qui tient aussi compte des spécificités des textes étudiés. Cependant, la notion de « projet » suppose une construction en amont, qui ne doit pas nuire à toute adaptation nécessaire.

L'utilisation de l'outil numérique et une réflexion sur la plus-value pédagogique de cet outil dans le cadre de l'enseignement des LCA étaient attendues des candidats.

3. Conseils aux candidats

En préalable, le jury rappelle aux candidats la nécessité de prendre connaissance du *Vademecum* qui accompagne les textes officiels définissant la certification complémentaire LCA : ils y trouveront des précisions et les conseils essentiels.

Les candidats non admis à cette session, ne l'ont pas été en raison d'une maîtrise disciplinaire insuffisante ; d'une ignorance des spécificités didactiques et pédagogiques des LCA ; de lacunes dans la connaissance de ce qui encadre l'enseignement des LCA (programmes, enjeux, outils, ressources, finalités...).

Devant ces difficultés, le jury, bien que sensible à l'investissement de la grande majorité des candidats, a estimé à plusieurs reprises que la demande de certification était prématurée et encourage les candidats à la représenter en tenant mieux compte de ses attendus.

Le jury formule donc les recommandations suivantes :

- il est vivement conseillé aux candidats d'avoir réactivé leurs connaissances en LCA, dans leur double spécificité langue et culture : ils doivent être en mesure de lire et comprendre des pages simples de la langue ancienne qu'ils ont choisie en option; ils doivent connaître les ressources susceptibles de les aider à la compréhension des textes anciens.
- Au cours de l'entretien, le jury apprécie qu'un candidat revienne sur son analyse syntaxique ou grammaticale lorsqu'elle est manifestement erronée : c'est là une attitude positive. Le jury n'attend pas d'explications exhaustives, mais il doit garantir qu'en situation d'enseignement, le candidat sera conscient des difficultés ou des problématiques des documents qu'il utilise et capable d'aller chercher les solutions pertinentes.
- Les candidats construiront avec attention le projet qui était leur dossier et leur exposé. Ceux qui n'ont pas actuellement la charge d'un enseignement de LCA doivent concevoir des séquences pédagogiques et mobiliser les ressources adaptées qui témoignent de leur capacité à intervenir en complémentarité avec leurs collègues de Lettres classiques. Ils sont invités à préparer la certification dans un cadre élargi (consultation de sites institutionnels, de documents, etc....).

Pour conclure, le jury tient à souligner la grande qualité, l'investissement, et l'enthousiasme des candidats qui ont obtenu la certification.

La diversité de leurs parcours, leur capacité à s'approprier les spécificités de l'enseignement des LCA, la richesse des dossiers présentés, ainsi que la qualité des exposés oraux et des entretiens avec le jury soulignent l'intérêt et la pertinence d'une certification en LCA.

Rapport établi par : Maryvonne Félix, Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale Lettres ; Catherine Jacquemard, Professeur d'université, Université de Caen ; Marlène Fraternali, Professeur agrégé, collège d'Orbec ; Anne- Françoise Héron, Professeur certifié, lycée de Carentan.

STATISTIQUES

Les épreuves se sont déroulées du 10 au 13 décembre 2018.

Langues et cultures de l'antiquité	Inscrits	Présents	Admis	Note la + ↗	Note la + ↘
LATIN	32	18	8	17	5
GREC	2	1	1	14	-